

Fiche Mas 3 MASTER CLASS

# STRATÉGIE IMMOBILIÈRE ET FONDS DE DOTATION



Tarif adhérents : 90 € Date (s): 19 janvier 2024 Lieu: Visio Durée: 3 heures Tarif non adhérents : 180 €

#### Objectifs pédagogiques

- Définir les objectifs d'une stratégie immobilière
- Méthodologie de diagnostic de son patrimoine immobilier partir de critères techniques, d'usage, contextuels, juridiques et financiers pour construire une stratégie efficace
- Modéliser des scénarios et choisir le plan stratégique répondant aux at-
- Communiquer, fédérer et déployer la stratégie adoptée

## **Programme**

Ouverture et présentation

# SEQUENCE 1 : Contexte et Enjeux de la stratégie immobilière pour les associations et fondations (vis-à-vis des ATC

- contexte inflation et taux immobilier/ stratégie au regard du droit de préemption)
- Enjeux vis-à-vis des autorités de tarification
- Contexte inflationniste
- Contexte de levée de fonds (augmentation des taux OAT à 3% concernant 0,5% il y a environ 1 an)

Stratégie au regard du droit de préemption

- -Les différentes solutions
- Propriétaire locataire
- Rappel : Limite capacité juridique droit de propriété
- Détention via SCI,
- Détention via fonds de dotation (concernant les spécificités d'un fond) Détention via SCI détenue par un fond
- Stratégie financière
- Réévaluation d'actif
- Crédit bail immo vs Emprunt vs autofinancement
- Rappel des spécificités des fonds dotations (gouvernance, conventionnement, rupture, etc.)

Avantages / inconvénients du fonds de dotations

## SEQUENCE 2 : Les aspects budgétaires et les stratégies à adopter vis-à-vis des financeurs

- Coût immobilier et structure budgétaire
- Dispositif PPI
- Les différentes sources de financement

Etude de cas

services, chefs de services et tout salarié souhaitant intégrer les fondamentaux du recrutement

Public : Directeurs d'établissements et

Prérequis : Aucun

## Modalités et délais d'accès à la formation :

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

## Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou dématérialisé. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

#### Intervenant:

Formateur en droit social, membre de la Société ENDRIX et collaborateur de l'U-RIOPSS IDF

### Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation par des exercices de mise en situation.

Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

